

Ministère de la santé et des solidarités

Le Directeur général de la santé

20 AVR. 2007

Monsieur Christian SAOUT
Président de la Conférence nationale de santé
s/c AIDES
Tour Essor, 14 rue Scandicci
93050 PANTIN

Monsieur le Président,

La Conférence nationale de santé, dont vous êtes le président, a rendu son premier avis le 22 mars dernier et je tenais non seulement à vous féliciter pour tout le travail accompli pour y aboutir, mais également souligner la qualité, la richesse et l'intensité des débats qui ont eu lieu lors de cette session plénière.

Comme vous le savez, l'une des missions de la Conférence est de formuler des avis et propositions au Gouvernement sur les plans et programmes qu'il entend mettre en œuvre. C'est pourquoi, je vous propose de soumettre à votre instance le projet de plan hépatites 2007-2011.

En effet, sur la base de propositions d'experts (Comité stratégique du programme national hépatites virales présidé par le Professeur Dhumeaux, deux derniers groupes de travail 2006 portant sur "l'amélioration de la prise en charge ville- hôpital de l'hépatite C" et "l'amélioration du dépistage des hépatites B et C"), mes services, en lien avec les autres directions du ministère de la santé et les agences concernées, travaillent à l'élaboration d'un plan "hépatites" 2007-2011.

Le bilan des actions réalisées dans le cadre du plan 2002-2005 sera annexé au nouveau plan. L'Institut de veille sanitaire a largement contribué à l'évaluation de l'impact des actions, du fait du dispositif de surveillance en continu mis en place depuis 2000 pour l'hépatite C, de la déclaration obligatoire des nouveaux cas d'hépatite B aiguë symptomatique depuis mi-2003 et de plusieurs enquêtes épidémiologiques, en lien avec l'ANRS notamment.

Les usagers de drogues, les personnes en situation de précarité, les personnes détenues et les migrants étant particulièrement exposés, un des enjeux majeurs de ce nouveau plan est de s'articuler au mieux avec le plan de prise en charge et de prévention des addictions (2007-2011), le plan VIH et infections sexuellement transmissibles dont l'hépatite B (2005-2008) et les PRAPS.

La force de la Conférence est de réunir l'ensemble des acteurs concernés par les questions de santé et de pouvoir proposer une réflexion partagée et organisée, des regards croisés sur les grandes questions de santé. Grâce à sa composition, elle doit permettre d'aboutir à une démarche transversale et concertée.

C'est pourquoi la consultation de la Conférence nationale de santé sur le plan hépatites 2007-2011 portera avant tout sur les facteurs de succès et la recevabilité par les professionnels de santé, les malades et usagers du système de santé, les financeurs (Assurance maladie et collectivités territoriales,...) des axes et objectifs du plan.

Je vous convie à organiser dès que possible le travail de la Conférence autour de cette thématique.

Mes services – aussi bien le secrétariat de la Conférence que le bureau ayant en charge la rédaction du plan hépatites – se tiennent à votre disposition pour vous apporter toute l'aide nécessaire pour mener à bien la mission que je vous confie.

Confiant en la qualité du travail qui sera celui de la Conférence, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général de la Santé,



Pr Didier HOUSSIN